

# Commune de Mont-Noble

## Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique les demandes en autorisations de construire présentées par :

- M. et Mme Philippe et Sylviane Fardel, à Saxon, pour la transformation d'une grange-écurie en habitation, sur la parcelle n° 2237, folio n° 5, au lieu-dit *Tsanflori* à Mase, zone chalets 0.30/zone réservée; coordonnées 2'599'669 / 1'116'365.
- Mme Cristine Guillod et M. William Barmaz, à Salquenen, pour la construction d'une habitation en résidence principale, sur la parcelle n° 1475, folio n° 6, au lieu-dit *Tsa Crêta* à Mase, zone chalets 0.30; coordonnées 2'599'815 / 1'116'520.
- M. François Van Gool, à Perly, pour la construction d'une habitation en résidence principale, sur la parcelle n° 1480, folio n° 6, au lieu-dit *Tsa Crêta* à Mase, zone chalets 0.30; coordonnées 2'599'859 / 1'116'464.
- M. Michel Clivaz, à St-Martin, pour la transformation d'un grenier en habitation type résidence R2, sur la parcelle n° 368, folio n° 2, au lieu-dit *Meitin de Veulle* à Mase, zone du vieux village; coordonnées 2'599'624 / 1'115'907.
- M. Jean Peyer, à Nax, pour l'agrandissement de l'habitation principale et construction d'un couvert à voiture, sur la parcelle n° 1885, folio n° 8, au lieu-dit *Son Nax* à Nax, zone chalets 0.35; coordonnées 2'599'160 / 1'119'240.

Les plans peuvent être consultés uniquement sur rendez-vous (tél. 027 205 80 00). Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

**L'Administration communale**